********

**Atelier régional de validation du Programme d’appui au suivi des recommandations de la conférence régionale sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’Ouest**

**Cotonou, Bénin, 29-31 Mars 2014**

**Relevé de conclusions et de recommandations**

**Avec l’appui technique de :**

****

**Mars 2014**

# *Introduction*

1. Sur invitation de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), s’est réunie du 29 au 31 Mars 2014 à Cotonou la Task force de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence régionale sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’Ouest tenue à Accra en Janvier 2013.
2. L’objectif général de la réunion était d’examiner le projet de document du programme d’appui à la mise en œuvre des recommandations de la conférence sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’Ouest. Trois résultats majeurs étaient attendus de l’atelier : (i) les différentes parties du programme ont fait l’objet d’une analyse approfondie, (ii) des recommandations d’amélioration des différentes composantes du programme sont formulées, (iii) la feuille de route pour la validation du programme est définie.
3. Ont pris part à la réunion les représentants de la CEDEAO, des Partenaires Techniques et Financiers (USAID, DGIS, Coopération Canadienne), des organisations de la société civile (POSCAO, AFAO), des réseaux des organisations des producteurs agricoles et des pasteurs (ROPPA,RBM), du secteur privé (ROAC, RECAO), des organisations non gouvernementales (OXFAM, Alliance Borderless), des institutions techniques de coopération régionales (CILSS, IFPRI, CORAF ), du RESIMAO et du , HUB RURAL.

# *Cérémonie introductive.*

1. La Cérémonie introductive a été marquée par trois interventions.
2. Dans son allocution introductive, le Directeur Exécutif du HUB RURAL, Dr Yamar MBODJ, a tout d’abord souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite rappelé le processus qui a conduit aux travaux de la présente réunion, suite logique des engagements pris par les différentes parties prenantes à la conférence régionale d’Accra. Enfin, il a mis l’accent sur l’importance de cette rencontre qui vise à examiner le document du projet de programme de facilitation de la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’Ouest.
3. Intervenant au nom des partenaires techniques et financiers, Dr Candice BUZZARD, Regional Agriculture Director& Head of EconomicGrowth Team USAID/West Africa, a tout d’abord félicité les autorités de la CEDEAO pour les efforts qu’elles déploient en vue d’opérationnaliser les orientations générales de l’ECOWAP, la politique agricole régionale. Elle a également félicité le HUB RURAL pour la célérité avec laquelle il a accompagné le processus de mise en œuvre des recommandations et les engagements issus de la conférence sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’ouest. Elle a insisté sur les principes de l’USAID d’alignement de son appui sur les orientations des politiques régionales, notamment sur celles de l’ECOWAP. Toutes les initiatives qui concourent à la mise en œuvre de ces politiques librement définies par les acteurs de la région sont examinées avec une attention particulière par l’USAID. Les activités prévues par le projet de programme soumis à l’appréciation des participants à cette réunion reprennent globalement les recommandations formulées à Accra. L’USAID attend l’appréciation que les participants à la réunion en feront pour prendre une position définitive sur sa contribution à sa mise en œuvre.
4. Ouvrant officiellement les travaux de la réunion, Monsieur Alain Sy TRAORE, Directeur par intérim de l’Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, a tout d’abord présenté les excuses du Commissaire en charge de l’Agriculture, de l’Environnement et des Ressources en Eau, le Dr Marc L. ATOUGA, qui aurait bien voulu prendre personnellement part à cette importante rencontre. Il a ensuite mis l’accent sur le lien entre le programme, dont le projet de document est soumis à l’appréciation des participants, avec les orientations de la politique agricole régionale. Il a remercié l’USAID pour son alignement sur les préoccupations et orientations de la politique agricole régionale, dont il a contribué à la formulation et à la mise en œuvre. Il a émis les vœux de voir l’USAID être le porte-parole de la Commission de la CEDEAO auprès des autres partenaires techniques et financiers pour un accroissement de leur engagement en faveur de la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux.

#  *Déroulement des travaux.*

1. Les travaux se sont déroulés alternativement en session plénière et en groupes de travail.
2. La première session plénière a été consacrée à la présentation et à l’appréciation globale du document du projet de programme. Le projet fait une analyse du contexte régional de l’Afrique de l’Ouest marqué par, (i) une croissance démographique forte sur fond de recomposition du peuplement, (ii) des mutations économiques marquées par une croissance relativement élevée, mais encore non inclusive. En effet, la productivité agricole demeure faible, situation qui non seulement précarise la situation alimentaire régionale, mais maintient les populations dans un état de pauvreté relativement important en milieu rural. Le programme capitalise les initiatives portées par les acteurs régionaux, avant de définir un objectif général en lien avec ceux des politiques agricoles régionales (PAU et ECOWAP) et s’appuie sur des activités qui sont organisées autour de trois axes d’intervention :
	1. Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement du commerce des produits agricoles ;
	2. Assurer une veille stratégique sur la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l’Ouest ;
	3. Contribuer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et stratégies régionales de promotion des échanges de produits agricoles et alimentaires.
3. Le mécanisme de mise en œuvre s’appuie sur les dispositifs institutionnels existants, tant au point de vue du pilotage politique et du leadership qui revient à la CEDEAO et à l’UEMOA, que de la mise en œuvre technique à travers des institutions spécialisées (CILSS, Alliance Borderless et NANTS) en partenariat avec des organisations de la société civile, des réseaux d’OP et du secteur privé et des ONG. La coordination sera assurée par le HUB RURAL. Quatre sources de financement sont identifiées : les Communautés Economiques Régionales, les Etats membres, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé. Le programme a également un certain nombre de risque et hypothèses, ainsi que des mesures complémentaires à mettre en œuvre pour maximiser l’atteinte de ses objectifs.
4. Le débat général qui a suivi la présentation a permis d’aborder un certain nombre de préoccupations, notamment : (i) le niveau de capitalisation des initiatives portées par les acteurs régionaux, les partenaires techniques et financiers qui interviennent sur la thématique du marché régional, (ii) le lien entre le programme et les politiques agricoles régionales, ainsi que les programmes et projets qui concourent à leur mise en œuvre, (iii) la pertinence de certains indicateurs, notamment celui relatif au volume et à la valeur du commerce régional attendus à la fin du programme, (iv) le rôle des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des activités, (v) la place et le rôle de la task force, (vi) les liens entre les dispositifs d’information prévus et ECOAGRIS : le dispositif d’information agricole de la CEDEAO, (vii) la nature du système de suivi-évaluation à mettre en œuvre, (viii) la question de la pérennité des stratégies et actions promues par le programme.
5. Autant les responsables de la CEDEAO, du HUB RURAL, que les consultants ont apporté une série de réponses aux préoccupations exprimées par les participants à la rencontre. Les participants se sont ensuite repartis en trois groupes de travail, pour examiner en profondeur chacun des trois axes d’intervention du programme, ainsi que les activités, actions, les parties prenantes, les cibles, les indicateurs qui s’y rattachent.

# *Recommandations*

1. A l’issue des débats qui ont suivi la restitution des travaux de groupes et des débats qui s’en sont suivis, les participants ont formulé les recommandations suivantes.
2. ***Sur le contexte et la justification du programme***
* Mieux documenter les initiatives portées par les différents acteurs et capitaliser les bonnes pratiques qu’elles véhiculent, afin de les prendre en compte dans les propositions de stratégies et activités à promouvoir dans le programme ;
1. ***Sur les résultats***
* Maintenir les résultats des axes 1 et 2, tant au point de vue de leur nombre, que de leur formulation actuelle.
* Ajouter un résultat à l’axe 3 de façon à précéder les deux initialement prévus d’un ensemble d’activités qui permettent : (i) de recenser les politiques et mesures visant la promotion le commerce régional en vigueur tant au niveau régional que régional, (ii) d’évaluer le niveau de leur mise en œuvre.
1. ***Au niveau des activités***
* Outre les nouvelles activités qui accompagnent le troisième résultat additionnel proposé au niveau du troisième axe, les participants ont recommandé : (i) de veiller à la non duplication des activités et sous activités au niveau de tous les résultats, (ii) d’harmoniser leur formulation.
* Les participants ont recommandé de définir clairement le dispositif de suivi évaluation du programme.
1. ***En ce qui concerne les indicateurs et les cibles***
* Les participants ont recommandé : (i) de tenir compte des indicateurs et des cibles proposés par les politiques agricoles et commerciales en vigueur dans la région, d’une part et les programmes portés par les acteurs régionaux, d’autre part, (ii) d’harmoniser la formulation des indicateurs en distinguant ceux d’impact et d’effet (outcome)au niveau des objectifs et résultats, de ceux de réalisation (outpout) qui se rattachent aux activités et sous activités.
1. ***Sur les parties prenantes et le dispositif de mise en œuvre***
* Les participants ont recommandé de : (i) de préciser le rôle et la contribution de chacune des parties prenantes dans l’exécution technique du programme, (ii) de changer la task force par un comité de pilotage, (iii) d’accorder une place importante à NANTS dans la mise en œuvre technique du programme au regard du poids du Nigeria dans le commerce régional.
1. ***Sur le financement du programme***
* Les participants ont recommandé de mieux expliciter les mécanismes de financements du programmes en précisant les potentialités portées par : (i) les institutions d’intégration régionale (UEMOA et la CEDEAO) à travers les trois instruments dont elles disposent, notamment les fonds régionaux, les prélèvements communautaires de solidarité et le concours financier de leurs partenaires ; (ii) les Etats membres ; (iii) les partenaires techniques en explorant les possibilités d’exploitation des opportunités des programmes qu’ils mettent en œuvre ; (iv) le secteur privé ; (v) les acteurs régionaux. A ce niveau, tous les acteurs régionaux ont été invités à prendre un engagement ferme de contribuer à la mise en œuvre du programme sans ménager les ressources techniques et les compétences dont ils disposent.
1. ***Sur les hypothèses et risques***
* Les participants ont recommandé d’ajouter aux hypothèses et risques identifiés par le projet de programme, deux autres relatifs (i) aux questions de sécurité des personnes et des biens en liant avec la situation actuelle de la région, (ii) aux capacités et possibilités de mobilisation des ressources.

# *La feuille de route*

1. Comme éléments de feuille de route, les participants ont retenu :
* Transmission du relevé des conclusions en version française le 1er Avril 2014 ;
* Transmission du relevé des conclusions en version anglaise le 7 Avril 2014 ;
* Transmission de la version révisée du document en version française et anglaise aux membres de la task force pour amendement, le 20 Avril 2014,
* Recueil des avis et des amendements le 30 Avril 2014,
* Finalisation de la version révisée du document de programme en version française anglaise, le 15 Mai 2014
* Transmission de la version finalisée à la CEDEAO, à l’UEMOA et aux membres de la Task Force 20 Mai 2014.

# *Cérémonie de Clôture*